



Voeux du Maire
VENDREDI 19 JANVIER
 18H30 salle cersilla

Le Conseil Municipal
 s'est réuni le mardi 14 novembre dernier.

Mme Monique ROSLHAUSEN en qualité de déléguée suppléante au Syndicat Intercommunal de la Choisille et de ses Affluents (SICA).
 M. Théo BAUDE en qualité de délégué suppléant au Syndicat des cavités souterraines.

La désignation d'un nouveau correspondant défense : M. Théo BAUDE

Le lotissement de l'Orée du Bois.

La réception des travaux des VRD est prévue pour le 20 décembre. D'ici là, patience à tous, la voie peut être fermée à la circulation. Il reste des lots à acheter. Pour plus d'info aller sur leur site internet : <http://negocim.fr/lotissements/255-cerelles-l-oree-du-bois/masse>

La bibliothèque.

Les travaux ont commencé ! Pour les détenteurs d'une page Facebook, vous pouvez consulter la page facebook de la mairie « Bibliothèque de Cerelles » La 1ère réunion de bénévoles a eu lieu le 5 décembre. Une belle équipe ! On compte déjà 9 personnes bien motivées pour faire de ce nouvel espace un lieu de rencontre chaleureux. Pour appuyer ce projet le conseil municipal a voté la participation aux frais de déplacement liés à la mission des bénévoles : formation, recherche de livres, rencontre entre bibliothèque,...



Mise en conformité de la Mairie.

La nouvelle porte d'entrée (côté salle des mariages) est posée ! Reste une rampe à couler pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.



Pour VOTER,



Crottes de chiens sur le chemin de l'école. Petites chaussures, petites crottes, mais toujours une odeur persistante ! Merci de penser à ramasser les déjections de votre chien sur le chemin des écoliers !



Le tournoi de belote des anciens combattants de Cerelles

c'était samedi 25 novembre. Très bel après midi, les organisateurs sont satisfaits, car avec 112 joueurs, c'est une bonne année. Tous les joueurs sont répartis avec un lot. Le vainqueur du tournoi est une dame qui s'est imposée avec plus de 5000 points. Alors le challenge est ouvert pour la prochaine édition.



Cérémonie du 11 novembre



L'année 2017 marque le centenaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique.

À Cerelles, nous nous sommes rendus derrière la musique de Sonzay et un peloton de sapeurs pompiers aux ordres de la capitaine du centre de secours de Tours Nord au monument aux morts.

M. le Maire a lu le discours de la secrétaire d'Etat près de la ministre des armées, puis avec le président des anciens combattants a énuméré les noms des héros de Cerelles décédés lors de la grande guerre. Une gerbe et des drapeaux tricolores ont été déposés par les enfants présents.

Ensuite le cortège s'est rendu au cimetière pour un moment de recueillement à l'endroit de nos vaillants aînés. À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi salle Cersilla.

Pour le rappeler, derrière les noms gravés sur le monument, il y a des souffrances incommensurables vécues par les héros eux mêmes mais aussi par les familles qui ont perdu un être cher.

M. Théo Baude

Concours photo



« Des vœux pour ma commune ».

Pour la carte de vœux 2018, les Cerellois sont appelés à photographier leur commune. Photo hivernale recherchée : paysage, architecture, faune, flore, petit coin de paradis. L'image de personnes physiques est interdite.

Une seule photo par participant et la photo doit obligatoirement être accompagnée d'une légende indiquant le lieu. Photo en fichier numérique haute définition enregistrée au format Jpeg à envoyer sur l'adresse secretariat@mairie-cerelles.fr ou à déposer avec une clef USB à l'accueil de la mairie.

Pour participer : une fiche d'inscription complétée et signée, téléchargeable sur le site internet de la commune : www.mairie-cerelles.fr ou disponible en mairie.

Concours ouvert du jeudi 7 décembre au lundi 18 décembre 2017 jusqu'à 12h.

La commission « communication » se réunira pour choisir LA photo des vœux. D'autres pourront être choisies pour la cérémonie des vœux du Maire. Règlement complet du concours sur le site de la commune.

MARDI 23 & MERCREDI 24 JANVIER 2018

Stage informatique GRATUIT

à la mairie de Cerelles Fabien Andrault a rejoint l'équipe de la Communauté de Communes de Gâtine Choisilles et Pays de Racan fin août, où il a pris ses fonctions d'Animateur Multimédia Itinérant. « De formation graphiste multimédia, j'ai une expérience de formateur auprès de différents publics (débutant,

expérimenté, jeune et sénior). Mes ateliers de formation ne sont pas uniquement des moments de divertissement ou d'initiation, mais doivent devenir d'indispensables lieux d'échange permettant d'apporter des réponses simples aux questions posées derrière un ordinateur » Vous souhaitez apprendre

ou vous perfectionner à l'informatique ? N'hésitez plus : c'est facile et adapté à tout âge.

Renseignements et informations auprès de Fabien Andrault au 06 45 23 03 09 ou par Mail formationnumerique@gatine-racan.fr



A.G. du CAC

Le 17 novembre 2017, en mairie de Cerelles, s'est tenue l'A.G. du CAC. Le président Claude Peyronnet a regretté l'absence en nombre de Cerellois, puis a mis en exergue l'investissement des membres du C.A. ainsi que celui des bénévoles, sans quoi rien ne serait possible. Il a remercié pour leur aide précieuse la municipalité de Cerelles - Messieurs Gallais et Carvalho (super U). Ensuite, il a rappelé les points forts de l'année. 291 participants payants à la soirée dansante du printemps le 18 mars à St-Laurent-en-Gâtine et 585 plateaux repas servis à la fête de l'été de juin.

Gérard Jullien le trésorier a présenté les comptes de l'association. Il a précisé entre autre que le prix de revient par personne pour la soirée dansante de 2017, s'élevait à 24,70€ pour une entrée payante à 26€. Les membres du C.A. ont démissionné (statuts). Une nouvelle équipe a été constituée (pratiquement la même) rejointe par M. Bruno Le Gall. Les membres du bureau ont conservé leurs postes.

le CAC

louïedire



Après la photo souvenir le verre de l'amitié à été servi.

le CAC a déménagé !

C'était le samedi 18 novembre 2017 à 9 heures. Les membres du CAC accompagnés de bénévoles, renforcés d'Aurélien - Florent - Arnaud - David - Greg - Benoît, tous membres de Grandir à Cerelles, se sont mis vaillamment à l'ouvrage. L'équipe s'est montrée très opérationnelle puisqu'en fin de matinée tout était transféré dans le nouveau local.

Bien sur, il va nous falloir un temps d'adaptation pour utiliser au mieux ce nouvel espace. Mais que tout le monde se rassure cela ne nuira en rien à notre capacité opérationnelle.

Le CAC

Le nouveau local de stockage est **OUVERT à toute association cerelloise**



loiquandcomment

CINÉ OFF
Rouziers



21/12 À 20H30



23/12 À 15H



10
NOTARDS
PÈRE NOËL

passage des motards Père Noël à la Bédouère entre 14h30 et 15h

18
CLOTURE
CONCOURS
PHOTO

25
JOYEUX NOËL !



MESSES

L'église de Cerelles est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h. Vous êtes invités à découvrir la crèche. Messes tous les dimanches à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre. Le samedi à 18h30 : 9/12 à St-Paterne, 16/12 à CERELLES, 23/12 à Semblançay
MESSES DE NOËL : le 24/12 à 19h30 à Neuvy-le-Roi, le 25/12 à 10h30 à Neuillé-Pont-Pierre.



le cerellois
35^{ème} bulletin municipal - décembre 2017

l'élus



Chers concitoyens,

Cette fin d'année 2017 est particulièrement mouvementée suite au report des travaux de la bibliothèque dû à la découverte d'amiante dans les ardoises des bâtiments à démolir. Le désamiantage est en cours.

Les projets avancent : lotissement dans le prolongement de la L'année 2018 sera une année active et passionnante, même si l'élaboration des budgets reste encore floue compte-tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation. Nous aurons l'occasion d'en parler lors de notre réunion trimestrielle décalée sur la 2ème quinzaine de janvier pour bénéficier des éléments chiffrés de notre activité. Dans cette attente, pensons à ce rendez-vous important de fin d'année où les familles se retrouvent. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous salue de très bonnes fêtes de fin d'année.

Guy Pouille

NOUS VOUS
SOUHAITONS
UNE TRÈS BELLE
FIN D'ANNÉE !



MAIRIE PRATIQUE

Tél : 02 47 55 10 89 - Fax : 02 47 55 23 40
secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

HORAIRE ACCUEIL & POSTE

Lundi et vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h